

Il suffira de parcourir attentivement les lettres qui précèdent, pour se convaincre que l'on pourra maintenir un équilibre parfait dans tous les départemens, si l'on a égard aux suggestions qu'elles renferment.

Les moyens de donner suite à ce qui a été proposé, sont palpablement praticables. Il faut un fond permanent pour l'éducation (*a permanent school fund*) et une taxe directe que l'on a prouvée devoir peser beaucoup plus légèrement sur le peuple, que ne le feraient des contributions indirectes; l'un et l'autre feront naître cet intérêt pour l'instruction, qui manque, et qui est si essentiel au progrès de l'éducation, et feront que le fond ira toujours croissant.

La conduite et la direction intérieures des écoles, la dernière mais non la moins importante partie du système, dont il a été question, est d'une exécution bien peu difficile, si l'on se conforme à ce que je regarde comme nécessaire à leur opération. L'éducation religieuse, morale, physique et sociale des enfans sera également assurée, sous la protection de lois dont la promulgation sera une garantie complète, pour toutes les classes de la société.

Un trait bien frappant dans le système, c'est la publicité dont seront marqués les procédés dans tous les départemens. La rigoureuse responsabilité à la Législature, à laquelle seront astreints les départemens supérieurs, ajoutera un grand poids à l'influence salutaire de cette publicité.

La prospérité de notre patrie commune, l'élévation morale du peuple, le bonheur des générations futures, dépendront essentiellement du degré d'instruction que l'on répandra. Qu'aucune considération n'empêche qui que ce soit, d'épouser, appuyer et avancer la cause de l'éducation; nous nous le devons à nous mêmes, nous le devons à nos enfans et à la postérité. Ne nous flattons jamais de pouvoir apprécier, et maintenir intactes, des institutions libérales, si l'on n'instruit pas le peuple.

Les établissemens temporaires et incertains, pour l'éducation de la jeunesse, ont produit de si grands maux dans cette province, qu'il ne peut guère y avoir diversité d'opinions sur la nécessité d'adopter un système fixe et permanent, un système qui soit tel, que ni les tourmentes politiques, ni les accidens, en puissent entraver l'opération, et priver la génération croissante, des bienfaits de l'éducation.

L'on doit s'attendre que la Législature, dès sa première Session, s'occupera sérieusement de la cause de l'Education Élémentaire et Pratique, et que les trois branches de notre Parlement, donneront, par là, une preuve incontestable de leur patriotisme.